Thérèse la Monomane

Par Paul GRENDEL

— Tu as raison, s'écria Thérèse en le servant passionnément dans ses bras, je te promets, je me rapprocherai de toi.

Alors la jeune femme étudia l'idée de Jean, elle voda dans la qualifier du habitait Sagnier, explora les environs de l'asile. En allant ou en sortant du classe le petit pourrait voir sa mère, lui sourire, elle saurait au moins s'il était en bonne santé...

Thérèse ne confia son projet à personne, elle avait des raisons sérieuses pour être en défiance de tous ceux qu'elle connaissait. Elle avait résolu d'obéir aux conseils de son avoué, de son avocat et de ne pas tenir compte des avis dont les amies de sa vieille tante l'accablaient.

Thérèse pouvait louer une maison confortable, mais elle eut été obligée de prendre des domestiques dont elle craignait les indiscrétions. Un matin en parcourant vit l'écriteau de la veuve Taffiau, ces braves femmes lui plurent, elle visita le modeste appartement, fit restaurer, tapisser les deux chambres et jugea qu'elle serait dans d'excellentes conditions pour supporter une enquête dans le cas où le tribunal l'ordonnerait si elle comme elle l'espérait, Sagnier se remplissait pas ses devoirs de paternels. Il fallait, pour entrer et sortir, traverser la boutique où se tenaient la veuve Taffiau et sa sœur, reconnues comme ayant toujours été d'une honorabilité parfaite.

La jeune femme quitta sa maison de campagne, la vie facile pour entrer dans une existence nouvelle.

Élevée en crainte de tout, tenue en tutelle par son mari, elle restait craintive, inquiète, prête à fuir aux moindres mots blessants. Elle considérait le peuple comme une caste à part, à qui l'on fait l'aumône par charité chrétienne et dont il faut toujours être en défiance.

Sa timidité, son inquiétude la rendirent antipathique à ses voisins jusqu'au jour où la terreur d'être reconnue par la seconde femme de son mari, la fit enfermer chez les Blavout.

En sortant de la syncope, qui l'avait abattue en voyant les trois femmes anxieuses, prévenantes, compatissantes, sa douleur avait éclaté, son secret s'était échappé.

Instinctivement, elle avait conquis la sympathie de ses voisines en leur témoignant de la confiance, elle retourna chez Marcel, poussée par l'amour maternel, par le désir d'embrasser Jean.

Flore après avoir vu disparaître l'enfant répondit à la malheureuse mère avec l'exhubérance de sa nature affectueuse, elle lui prit les mains, l'engagea à se reposer un moment et pour la distraire lui dit ses peines. Le frère Georges, chargea Edgard des plus noires forfaits et fut d'avis qu'il ne fallait plus d'armées permanentes qui enlèvent les jeunes gens à leurs fiancés, à leurs mères pour les livrer aux mauvais procédés des grades hargneux et injustes.

Thérèse écoutait ce flot de paroles, surprise du mélange de pensées hardies et justes, les éclairs de raison et aussi des sophismes dont l'ouvrière émaillait ses confidences.

Mélanie, flattée de l'attention que l'étrangère prêtait à ses conseils, lui dit son prénom. Il fallait que la grand'mère, les doigts inactifs, regardait en rêvant cette jolie dame, aux doux regards, au langage recherché, qui, étant riche, souffrait dans ce qu'elle avait de plus cher, et quand Flore se tut et que Thérèse lui eut donné quelques encouragements, la vieille dit :

— Madame, pourquoi ne fuyez-vous pas en Belgique avec le petit Jean, s'il le faut nous vous aiderons, vous êtes une bonne mère, cela se voit de suite et c'est un crime de séparer un enfant de celle qui l'a mis au monde et le soigne comme vous le faites. Clément le dit souvent, les lois sont injustes et, quoi que vous ayiez fait, votre fils eut été mieux auprès de vous que partout ailleurs.

— Je n'ai rien à me reprocher, répondit Thérèse en sanglotant, une imprudence, l'apparence, la mauvaise foi de mon mari ont causé tout le mal.

— Écoutez-moi, dit la vieille, nous ne vous demanderons pas vos secrets, mais vous pouvez compter sur nous, quoi qu'il advienne.

Thérèse fut touchée du ton dont la bonne vieille prononçait ses paroles et de quelques phrases, elle dit son histoire, son mariage sans amour, sa vie de tristesse et d'écrasement, puis elle parla de son départ. Elle parla à peine de Justin, le présenta comme un ami, un parent et enfin arriva au dénouement fatal.

Le lendemain et les jours suivants Thérèse vécut entre cinq heures chez Mélanie Blavout, elle apportait à goûter pour Jean et pour le petit Alexandre et discutait avec ces braves femmes des meilleurs moyens de reconquérir son fils.

Flore dans le voisinage répétait à tout vent :

— Mme Merville n'est pas une monomane, c'est une sainte, une vraie sainte qui subit le martyre.

Mais peu de jours après, Flore pleurait de nouveau.

— Les malheurs vont de compagnie, disait la mère de Mélanie Blavoust, en voyant Lia, l'aînée des fillettes, atteinte d'une pneumonie grave et en lui prodiguant des soins assidus.

La pauvre vieille, surmenée, s'alita à son tour et un lundi Mme Merville trouva Flore désespérée.

— N'est-ce pas un vrai guignon, s'écriait l'ouvrière, Charles ne trouve pas de travail, nous avons deux malades à soigner, ma mère ne peut être partout à la fois et quand j'abandonne la machine je ne gagne rien !

Je ne me plains jamais de travailler quand je suffis à la besogne, mais puis-je laisser seules ma grand-mère et ma sœur, tandis que ma mère lessive, repasse et nettoie ? Les gens riches prétendent que la propreté ne coûte rien, qu'ils essaient d'entretenir un ménage avec un salaire d'ouvrier ! Le savon, les brosses, les lavettes et tout le tintouin coûtent gros! Enfin c'est notre lot, il faut bien s'en contenter !...

Flore s'assit, pleura et soudain entendant tousser au premier étage elle se précipita vers l'escalier en criant Thérèse à la rescousse.

Mme Merville, tandis que la jeune fille demandait à boire à sa grand-mère, examinait la chambre où reposaient les deux malades et dont la propreté scrupuleuse était démentie par la tristesse. Les fenêtres prenaient jour sur une cour étroite et le strict nécessaire composait un mobilier suffisamment incommodant.

Plusieurs lits, une table de bois blanc recouverte de toile cirée et servant de lavabo, une commode, quelques chaises, des vêtements pendus aux murs, une glace, des rideaux raccommodés montraient à la jeune femme ce qu'est l'intérieur d'une famille d'ouvriers dans l'aisance relative.

— Mademoiselle Flore, dit Madame Merville, permettez-moi de vous aider ; je suis seule vous le savez, et mon temps sera utilement employé auprès de ces malades. Je dirigerai votre ouvrage et m'installer ici tant que ma présence sera utile.

Thérèse, habituée à soigner sa tante, ne fut point embarrassée de remplir ses fonctions de garde-malade. Elle assista à la visite du médecin, se chargea de remplir scrupuleusement ses prescriptions. Il fit une longue ordonnance composée de potions différentes pour la grand'mère et pour Lia.

Le jour même se passa plus vite que Thérèse ne s'attendait en entrant dans ce milieu si nouveau et le lendemain elle reprit de bonne heure sa place auprès du lit de la grand-mère dont l'état inquiétait. Le jeune homme apportait des fruits, des pâtes médicamenteuses.

Comme Thérèse venait de chercher de la tisane au marchand, Sagnier, profitant pour troubler le repos de la vieille femme qui sommeillait, elle vit des larmes glisser sous ses paupières closes et mit ses mains sur son front croyant qu'elle rêvassait.

— C'est vous, ma bonne dame, nous vous donnons bien de l'embarras !

— Mais point du tout, répondit Thérèse, émue du regard qui accompagnait ces paroles, je suis heureuse de vous obliger, vous me venez chaque jour en aide en me permettant de voir sans cesse mon pauvre enfant !

— Hélas, sur terre les bons pâtissent; je suis vieille et je ne sais comment je vis encore, mais tant souffrent.

— Ne vous désolez pas ainsi, vous guérirez, c'est une question de temps.

— Hélas, répète-t-elle, c'est trop d'épreuves et je voudrais être partie de ce monde ! Je ne sers plus à rien, au contraire.

— Comment avez-vous de pareilles idées, vous êtes entourée de vos petits enfants, vous les voyez grandir et aussi prospérer, car ils sont beaux et bien portants.

Mais la pauvre vieille continuait à pleurer, elle disait des choses de tristesse, de chagrin, de douleur, de profond désespoir.

— Souffrez-vous davantage, demanda Thérèse.

— Si ce n'était que mon corps je ne me plaindrais pas, mais c'est et dur de devenir une charge pour les miens ; mon heure a pris ! Je me désespère de donner tant de tracas et de causer tant de frais. Les malades coûtent gros, visites de médecin, drogues et le reste. Il faut tout payer. Mademoiselle Flore et Blavout se sacrifient sur travail et il n'y a plus moyen d'amasser un sou de faire une épargne, la vie est chère, les garçons et les filles tiennent à la toilette, enfin c'est ainsi et je ne voudrais mourir !

Thérèse écoutait ces lamentations en se reprochant de n'avoir pas compris d'emblée la situation pénible de la famille Blavout. Elle ne voyait qu'elle, ne pensait qu'à son épreuve, son secrétaire plein d'or, ses revenus accumulés lui faisaient ignorer la gêne, la pénurie, la misère.

Elle se peacha sur la vieille et spontanément pour faire pardonner son égoïsme, elle l'embrassa en pleurant :

— Vous m'avez assistée dans ma détresse morale, vous m'avez ouvert votre maison, votre cœur, permettez-moi, à mon tour, d'intervenir, je vous prie au nom de votre petite-fille.

— Jamais je n'ai reçu la charité de personne, fit la malade se redressant, au contraire je l'ai faite à bien des autres, dans mon enfance j'ai connu l'aisance.

— Ce n'est point la charité, mais un échange de bons et loyaux services, acceptez, vous me ferez plaisir.

— Je n'ai pas le droit de refuser. Vous êtes bonne et délicate, merci et que Dieu vous le rende.

— C'est entendu je me charge du médecin, du pharmacien de tout ce qui touche au traitement de votre maladie et de celle de Lia, mais ne pleurez plus, je vous espère dans un meilleur avenir pour les vôtres !

—Mademoiselle Flore, dit Thérèse en attirant la jeune fille à l'écart, j'ai quelque chose à vous demander, voulez-vous me l'accorder d'avance ?

A suivre

Annonces Légales

Étude de Me Emile GODRON, avoué docteur en droit, demeurant à Lille, boulevard de la Liberté, 103 bis.

Purge légale

Suivant exploit du ministère de JORGEOIS, huissier à Roubaix, en date du vingt juin 1898, enregistré :

Et à la requête de M. Aimé Van Ingelandt, marchand-boucher, demeurant à Roubaix, Grande-Rue ; 2 Miles Lucie Louel, sans profession, demeurant à Roubaix, rue du Nord, n° 24, élisant domicile en l'étude de Me Emile GODRON, avoué à Lille, boulevard de la Liberté, 103 bis, et Mlle Louel en l'étude de M. JASPAR, avoué à Lille, rue de Tenremonde, 8.

Notification a été faite à M. le Procureur de la République près le Tribunal Civil de Lille ; De l'expédition d'un acte fait au greffe du Tribunal Civil de Lille, le deux mai 1898, enregistré, constatant le dépôt fait le même jour à ce greffe, par Me GODRON, avoué à Lille, des expéditions de deux actes dressés au greffe du Tribunal Civil de Lille, le deux mai 1898, enregistrés, constituant les dépôts effectués le même jour par Me GODRON, avoué à Lille, de : 1° L'expédition d'un jugement d'adjudication sur surenchère d'un vendeur de l'indienne des criées du Tribunal Civil de Lille, le 8 mars 1898, enregistré et transcrit, aux termes duquel M. Van Ingelandt, requérant à acquis de Mme Catherine Rose Corion, veuve de M. Séraphin-Joseph Jénart, propriétaire, demeurant à Roubaix, rue St-Jean, 14, 2° M. Désiré Jénart, docteur en médecine, demeurant à Roubaix, rue de l'Industrie, 31 ; 3° M. Théodore Jénart, entrepreneur, demeurant à Roubaix, rue St-Jean, 139 ; 4° Mlle Irma Jénart, sans profession, demeurant à Roubaix, rue St-Jean, 141 ; 5° M. Séraphin Jénart, ci-devant cabaretier à Lille, place des Patiniers, 14, actuellement sans domicile ni résidence connus, et 6° M. Lizot, avocat agréé à Roubaix, en sa qualité de liquidateur judiciaire dudit sieur Séraphin Jénart, les immeubles suivants : trois maisons sises à Roubaix, rue St-Jean, 141, 143 et 145 et les fonds et terrain en dépendant.

Deuxièmement, l'expédition d'un procès-verbal d'adjudication dressé à l'audience des criées dudit tribunal le 16 février 1898, enregistré et transcrit, aux termes duquel Mlle Louel, requérante à acquis des susnommés Jénart sus-nommés et de M. Rasson fils, entrepreneur, demeurant à Roubaix, boulevard de Strasbourg, 69, trois maisons sises à Roubaix, rue des Filatures, 97, 99 et 61 et deux maisons à usage de journalier sises à Roubaix, rue des Filatures, cour Rasson, et les fonds et terrain indépendant et moyennant les prix, charges et conditions énoncés audit procès-verbal d'adjudication.

Avec déclaration que cette notification lui était faite en conformité du l'art. 2184 du Code Civil pour qu'il ait à prendre sur les biens sus-désignés, dans le délai de deux mois, toutes inscriptions d'hypothèque que légales qu'il aviserait, et que faute par lui de ce faire dans ledit délai, ces biens passeraient aux mains des requérants, purgés et libérés de toutes charges et hypothèques de cette nature.

Les anciens propriétaires sont en outre des vendeurs :

1° M. Séraphin-Joseph Jénart, en son vivant rentier, demeurant à Roubaix, rue Saint Jean, 141, décédé le 4 mai 1893 ;

2° M. Paul Jénart, sans domicile ni résidence connus en France ;

Et en outre pour les immeubles acquis par M. Van Ingelandt,

3° Les feux époux Jénart père et mère, de M. Jénart-Corion.

Pour le terrain acquis par Mlle Louel :

4° M. Auguste Lepoutre, fabricant de lettres et Mme Marie Barbillon, son épouse, demeurant ensemble à Roubaix.

La présente publication est faite pour mettre en demeure tous ceux qui auraient des droits d'hypothèques légales à prétendre sur le bien sus-désigné, d'en requérir inscription dans les deux mois à compter de ce jour, pour tout délai à périr de forclusion, conformément à l'avis du Conseil d'Etat, des 9 mai et 1er juin 1807.

Pour extrait :
(Signé) GODRON et JASPAR.

2390

Ventes diverses

VENTE DE MEUBLES

Etude de Me VERMEERSCH, notaire à Calais.

Le Samedi 2 juillet 1898, à 2 heures 1/2, Me VERMEERSCH, procédera en son étude à l'adjudication de :

CRÉANCES

sur diverses personnes s'élevant ensemble à frs. : 788.90 c.

Pour tous renseignements, s'adresser à Me VERMEERSCH, Notaire.

AVIS DIVERS

Clinique du Docteur DELATTRE

ACCOUCHEUR

de la Maternité Boucicaut

Maladies de grossesse
Maladies des Femmes
et des Enfants

Consultations Gratuites

LES

MARDI, JEUDI, SAMEDI

à 3 heures

87, rue de Tourcoing

ROUBAIX

MARGARINES

WAGNON & Cie

BONDUES

Marques recommandées :

GLOBE, MONOPOLE & FLANDRE

Mariage

Monsieur âgé de 45 ans, bonne conduite, caractère doux, divorcé, ayant un revenu de 1,200 fr. par an, seul, pouvant se présenter devant toute personne, désire épouser une femme veuve ou demoiselle ou divorcée âgée de 30 à 50 ans (même avec un enfant), ayant un petit commerce ou une petite dot. — Ecrire poste restante à Roubaix, Initiales H. C. 100.

Pour seulement frs. 7.25

J'envoie contre remboursement un superbe Accordéon de Concert, dit « FRANCE » facture d'un de mes nouveaux claviers à pistons spéciales garanties inusables et brevetée dans divers pays. Ces accordéons de concert ont un magnifique son d'orgue à 2 sécoures, 10 touches, 40 voix larges, clavier décorcert en nickel, boîté d'une large bagnette de même métal, 2 registres, de brillantes ventes guarnitures swrickel, bon et fort soufflet avec deux doubles soufflets, deux fermoirs clissés de soufflet sauvetes avec toutes garnis de métal. Grandeur de ces superbes instruments 35 cm. La méthode pour apprendre seul à jouer, simples inmbabiles sont gratis. Port 1 frs. 25 cts. L'instrument avant jeu de nonantes harmoniumes coûte 40 cts de plus. En vente seulement chez Fournisseur **Henri Suhr, Nouvelrade, Bouges.**

BRASSERIE
de l'Epeule
Émile SCHOONACKERS
RUE DESCARTES,
près la Gendarmerie, ROUBAIX

Spécialité de bière forte, système spécial de fermentation en cuve.

Bière blonde ou brune, par demi-rondelle, pour la ville : Supérieure 15 et 17 fr., Bourgeoise 14 fr., Cabaret 12 fr. 25. Menage 10 fr. 50.

Pour le village : Supérieure 14 et 15 fr., Bourgeoise 12 fr., Cabaret 10 fr., Menage 8 fr.

Toutes ces bières sont vendues au comptant et livrées par rondelles, 1/2 ou 1/3, dans les 24 heures. n.o.

PHOTOGRAPHIE ELKAN
74, Rue Pellart, 74, ROUBAIX

PREMIÈRES COMMUNIONS

Portraits Artistiques à **5** francs la douzaine

10 francs avec une

MAGNIFIQUE PEINTURE A L'HUILE SUR BOIS

GASTÉROL Maladies de l'Estomac
GUÉRISON ASSURÉE
par le GASTÉROL, Poudre de Sarracenia purpurea, au *Carbonates alcalins, Pepsine, Soufre, Salicylate de Bismuth, des*
GASTRITES, GASTRALGIES, DYSPEPSIES, DILATATION DE L'ESTOMAC, GAZ, RENVOIS, MAUVAISE BOUCHE.
Préparé par VIROLLET, Phne de 1re Classe, 85, Rue du Montparnasse, Paris.
Grand quatre marchd. Prix : 2250 la Boîte dans toutes les Pharmacies.

LA GUERRE EST DÉCLARÉE

à tous les tailleurs et les marchands tailleurs et confectionneurs de la place et de la ville

par les tailleurs réunis

Travail à façon sur mesure moins cher qu'aux frontières.

Pardessus, fournitures comprises, depuis 18 francs.

Pantalons depuis 4 francs.

Spécialité : travail de luxe, *genre marchand tailleur*, à des prix défiant toute concurrence.

Atelier spécial pour vêtements de cérémonie : habit, redingote, smoking, livrée. Uniformes en tous genres, civil et militaire.

Réparations — Transformations — Travail soigné — Coupe garantie

A. J. BOSARD

A ROUBAIX : 138, rue de l'Epeule.
A LILLE : coin des rues du Drugon et des Augustins. n.o.

AU CORSET ELEGANT
Vandorpe-Lava
61 et 63, Rue des Fabricants
ROUBAIX

Maison la mieux assortie de la région et vendant le meilleur marché.

Spécialité de corsets pour Mariées, pour bals et soirées, etc.

A partir du 3 Juillet

Mise en vente des Nouveaux Modèles de la saison.

Grand choix de Corsets blancs pour Jeunes Demoiselles.

Prime à toute cliente : Un Ballon au gaz, ou à musique, ou hochet.

SYPHILIS
VICES du SANG
Guérison assurée par la MÉTHODE SPÉCIALE du Docteur C. STAES

NOTA — Le Docteur C. STAES, de Bruxelles-Ixelles-Lille (Nord), répond gratuitement à toutes les lettres qui lui sont adressées au sujet de la maladie.
CHARGE DÉMONTRÉE.
BROCHURE GRATIS SUR DEMANDE !

A L'OPTOMÈTRE
Lunetterie et Optique
JOSÉ, Opticien-Spécialiste
49, Grande-Rue, 49 (place de la Liberté), ROUBAIX
(MAISON A. FRIBOURG).

Verres Cristal de roche — Verres gradués en silex pur

LUNETTERIE RICHE

PINCE-NEZ DEPUIS 1.25 — LUNETTES DEPUIS 0.75

POSE instantanée de verres

Toutes les réparations faites le jour même

—o—

EXÉCUTION

Scrupuleuse et rapide des ordonnances de MM. les docteurs oculistes.

Grand choix de Jumelles en tous genres, Baromètres, Thermomètres, Boîtes à compas, Stéréoscopes, Compte-Fils, Tubes en verres, Niveaux, Densimètres, Alcomètres, Pèses, Yeux-artificiels, etc., etc.

Horlogerie, Bijouterie, Orfèvrerie, Maroquerie, Articles pour Fumeurs, Cannes et Parapluies

Spécialité d'Articles pour Cadeaux et Fêtes

ATELIER pour les RÉPARATIONS — MAISON de CONFIANCE. n.o.

"LE CONSERVATEUR"
COMPAGNIE D'ASSURANCES MUTUELLES sur la VIE
Autorisée par Décrets du 3 Juillet 1844.
DOTATION des ENFANTS PLACEMENT AVANTAGEUX *et de toute sécurité*
SIÈGE SOCIAL : 18, Rue La Fayette, PARIS
Actif social réalisé : 6 à 10% des Capitaux versés.

CHINE — ARTICLES DE FANTAISIE — JAPON

pour Fêtes et Cadeaux

TAPIS, CARPETTES et LINOLÉUM

Encadrements et Glaces

C. ROHART-MAHIEU

6, Rue du Moulin, 6

(Angle du Boulevard de Paris.)

SIROP de RAIFORT IODÉ de GRIMAULT & Cie

DEPUIS TRENTE ANNÉES, CE MÉDICAMENT DONNE LES MEILLEURS RÉSULTATS DANS LES ENGORGEMENTS GLANDULAIRES, TOUX, ASTHMES, LYMPHATISME, LUTTE CONTRE LE FOIE DE MORUE et le SIROP ANTISCORBUTIQUE

Il est souverain contre l'engorgement et l'inflammation des glandes du cou, les gourmes, croûtes de lait et les diverses éruptions de la peau, de la tête et du visage. Il excite l'appétit, tonifie les tissus, combat la pâleur et la mollesse des chairs ; c'est un excellent dépuratif, mieux toléré que l'iodure de potassium.

Le Sirop de Raifort Iodé exigeant des mois de préparation, il est de notre devoir de défier des mélanges de sirop antiscorbutique et de teinture d'iode préparés à la hâte.

DÉPOT DANS TOUTES LES PHARMACIES.

PAPIER FAYARD et BLAYN

Le meilleur pour guérir RHUMES, IRRITATIONS de POITRINE, RHUMATISMES, DOULEURS, INFLUENZA, BLESSURES, PLAIES.
Lappe enlève vaux Cors, Œils-de-Perdrix. 1 fr. dans toutes les Pharmacies.

LE GAZ à la PORTEE de TOUS

C'est une heureuse innovation dans l'économie domestique que le compteur permettant de payer son gaz à mesure des besoins, et moyennant une légère surélévation de prix, de jouir de la gratuité de l'installation.

Pour assurer le parfait fonctionnement de ce compteur il suffit : 1° de mettre la clef de la boîte du mécanisme dans la position indiquée pour recevoir une pièce de 0.40 française sans défaut. Cette pièce doit entrer sans effort ; 2° de tourner la clef pour faire tomber la pièce dans le caisse ; 3° de répéter cette opération chaque fois que l'on veut mettre une pièce ; 4° de ne jamais mettre plus de 9 pièces consécutives, c'est-à-dire de ne pas dépasser le chiffre neuf du cadran des sous. A ce moment d'ailleurs un petit volet se ferme.

Cabinet de M. Charles POLACK
Chirurgien-Dentiste
56, rue d'Inkermann, ROUBAIX
Visible tous les Mardi, Jeudi et Vendredi
de midi à 5 heures du soir
M. POLACK, se rend à domicile sur demande
MAISON DE CONFIANCE

SANTAL MIDY

Inoffensif, d'une pureté absolue, guérit en **48 HEURES** les écoulements qui exigeaient autrefois des semaines de traitement par le copahu, le cubèbe, les opiats et les injections.

Dépôt dans toutes les Pharmacies.

BON GENIE
LILLE, 4, Rue du Vieux-Marché-aux-Moutons, 4, LILLE

VENTE A CREDIT

CONFECTIONS POUR HOMMES, FEMMES & ENFANTS
VÊTEMENTS SUR MESURE

Chaussures, Lainages, Soieries, Toiles, Chanellerie, Rouennerie Modes, Bonneterie, Literie, Horlogerie, Bijouterie, Pelleterie, Articles de ménage, Mobiliers en tous genres, Meubles de luxe, etc.

1re COMMUNION

EN VERSANT :

5 fr. on a	50 fr.	des marchandises et on paie	fr. par semaine	5 fr. par mois
10 -	100	-	2 -	10 -
15 -	150	-	3 -	15 -
20 -	200	-	4 -	20 -

Les FONCTIONNAIRES, Agents des Postes et des Télégraphes, des Contributions, instituteurs, Gendarmes, Douaniers, Employés des Gaz, etc., sont dispensés du premier versement.

Des conditions spéciales leur seront accordées

S'adresser à ROUBAIX, rue du Collège, 168.
à TOURCOING, rue de Gand, 24.
à CROIX, rue Kléber, 101.

Feuilleton de l'*Avenir de Roubaix-Tourcoing* 54

LE TESTAMENT de Mme Halain

Roman par Paul MARROT

Gilberte disait à Marcel, que si contre toute attente le prisonnier avait guérie, elle n'eût jamais le cœur de le marier du Condrezin si de sa liberté, pour aller vers d'autres. Elle répétait à son amant qu'elle s'était donnée à lui à tout jamais, au dépit des jugés, de tous les obstacles et du tombeau.

Et pareillement Marcel l'assurait que jamais il n'aimait point à une autre, que jamais il n'aurait celui qui regard, le son de sa voix et que ses larmes étaient encore brûlantes des baisers que pris sur ses lèvres à elle.

Ils se rappelaient en ce moment toutes les heures de leur adoration. Ils virent les choses différentes dont ils avaient été les protagonistes, le moyeur devant eux comme dans une glace.

Ils revoyaient dans les bois de Saint-Gilge, la halte primaire au galop du bois Tolbiac que l'on n'oublierait point, n'est-ce pas? et qui allait être soigné, choyé !

Puis à Paris, au marché du Temple et de nouveau sous les ombrages, dans le fraîcheur des bois. Puis dans la cellule des Ursulines où ils s'oublièrent ; et à ce dernier souvenir Gilberte baisera les yeux.

Gilberte, un instant se reprit, mais ce fut pour un mouvement qui la rendait plus adorable encore :

— Mon ami, dit-elle, vous voilà libre, je le suis aussi, Condrau n'est plus et nos deux prisons s'ouvrent en même temps. Je serai votre femme dans un an, puisque la loi assigne ce délai de respect aux veuves.

Et je suis veuve, paraît-il ; mais vous savez bien que je n'ai appartenu qu'à vous. Je serai à vous encore et vous l'exigez ; car je suis faite, quand vous me parlez, et je ne puis entendre votre voix sans que mon cœur défaille.

Cependant, si vous voulez... puisque dans un an nous serons morts et libres de vous aimer il pas mieux que d'ici là nous restions des fiancés plutôt que des amants ?

Je me mis plus ombre et n'ai plus à me venger d'un outre, vous n'êtes plus prisonnier et je n'ai plus à vous apporter de consolations. Alors...

Et avec un geste qui rameuait sur elle comme un manteau d'égale pudeur :

— ... Alors, si vous voulez... Ce serait mieux, et peut-être, pour plus tard, meilleur.

Marcel, pour toute réponse, la couvrit de baisers et il donna son consentement à cet arrangement délicat... Mais qui pourrait dire s'ils le tinrent !

En tout cas Gilberte installée aux Joliettes — qui le voulait comme tuteur de la fortune de Mme Halain — d'après la clause de survivante inscrite au testament, resta irréprochable pour le pays.

Elle prit avec elle aux Joliettes, outre Marguerite, la mère Morinier que le vieux avait rendue si malheureuse et qui goûta auprès de sa fille une vieillesse moins heureuse de vie.

Et tout le monde, à Sénaine, revint sur le compte de Gilberte et de Marcel qui déjà, grâce à la mère Bonhivier, au docteur Davin, à Brasier et à M. Lejeune, étaient, même avant sa mise en liberté, innocenté aux yeux de beaucoup de gens. On savait qu'il épouserait Gilberte et la jeune demoiselle, en attendant ce mariage, fit par sa générosité et ses bienfaits, oublier tous Mme Halain, ou plutôt elle la rappela pour la dépasser. Les Joliettes, si mornes, si fermées sous Condrau s'ouvrirent à tous avec un sourire de bon accueil.

De plus, on était délivré de ce vieux mendiant de Morinier. C'est la mère Bonhivier qui découvrit le corps du vieux avec Toc qui écrit au *Mort-Ure*, comme les chantres le plus en voit n'en entonnèrent jamais.

Quand on sortit Morinier de sa fosse à moitié comblée, il semble, d'après la position du corps, qu'il avait dû vouloir se sortir sur ces cœur une pierre. Dans l'illusion de sa suprême passion peut-être avait-il cru retrouver son trésor !

Cependant la disparition de Morinier, le mort de Condrau, laissaient M. Clavé-Bertin un peu désemparé, et M. Pontlieu ne fut pas sans soulagement sa déconvenue :

— Monsieur Clavé-Bertin, dit-il, vous ne pouvez mourir, c'est le moment que M. Clavé choisit pour mettre Marcel Audy en liberté. La vindicte publique se trouve désarmée totalement. N'oublie une des plus belles affaires de la session qui s'étient avant les assises.

Décidément, ajouta le jeune procureur, on nous donne des jours de malchance. Vous, Marcel.

M. Clavé riposta. Il fit arrêter Mavron. Ce lâche coquin, qui trahissait son maître, ce judas rustique était, en effet, le complice de Morinier et de Condrau. Il se sorte que le procès en cour d'assises se plaida solennellement. Il valut au misérable six ans de travaux forcés et fut l'occasion pour Marcel d'une réparation éclatante.

CONCLUSION

Un an après ces événements, M. Lejeune mariait Gilberte et Marcel et on plaça sur leur lit de noces dans le vieux moulin du Parc, joliment restauré, tout enguirlandé de feuillage. Et c'est ainsi que les cœurs si longtemps opprimés, mais oublieux des traverses, rappelèrent la mémoire et réparèrent l'unique imprudence de la bonne Mme Halain.

Le grand dîner, le soir, dépassa de beaucoup celui de la noce à M. Condrau. Chacun le remarqua.

Plus de la moitié du village y fut invité ; c'est dire que le docteur et le maire y étaient. M. Brasier, se leva à la fin et porta un grand toast.

Jamais il n'avait été plus éloquent, tous les cœurs battaient à entendre sa parole, arrondie et familière que faisait vibrer une douce émotion.

Mais le succès de la soirée fut encore pour la mère Bonhivier. Elle était venue avec Toc, qui mangea comme six : tout le monde lui faisait fête et le bourrait. Elle avait mis son beau hennin, chargé de dentelles, ce qui annonçait quelques prédictions.

Ça ne manqua point. Elle rappela d'abord qu'elle avait annoncé tous les événements. Puis elle prédit à Gilberte et à Marcel un bonheur sans nuage et des enfants charmants.

A M. Brasier et au docteur Davin beaucoup de plaisanteries et de malades, et cependant la l'assistance peu de maladies et de procès. Mais elle arrangea si bien les choses que la contrariété fut pour tous remarquée.

Elle prédit que M. Lejeune serait réélu maire de Sénaine, aux prochaines élections — et a elle-même, qu'elle dépasserait de quelques bonnes années les cent ans, pour encourager la jeunesse.

Enfin, elle fit tant de plaisir aux invités par ses conseils et ensuite en donnant le signal de la danse, qu'au moment où elle se disposait au départ tout le monde voulut la retenir.

— Vous n'y pensez pas, dit-elle, découcher ! Qu'aurait une infidélité à mes pigeons ! Ça serait la première fois. Allons, mon vieux Toc, la lune est belle, le bois est frais, viens-nous-en tous deux à la Tour-Perdue.

Toc, rond comme une bille, voulait bien, mais les gars et les filles insistaient.

— Eh bien ! nous allons vous accompagner mère Bonhivier.

— Ça je veux bien, mes enfants, dit-elle en clignant de l'œil. Faites-moi un pas de conduite.

On cueillit dans les arbres les ballons multicolores gonflés de lumière comme des fruits enchantés. On alluma des résines. On prit des bouteilles pour la route et voilà tout le monde parti pour la Tour-Perdue, chantant à tue-tête, la mère Bonhivier, Toc, les miliens, sa coiffe de travers, avec Toc, rond, rond.

Ons'arrêta à la Fourche aux Mulets. On dansa. Il faut dire que les mésétiriers avec leur violon fleuri avaient ouvert la marche et ils jouirent dans le carrefour de la forêt un beau quadrille.

Puis on se remit en route et, arrivé à la Tour-Perdue, on dansa encore une bonne fois dans la cour, une comme une aire, et on mangea et on but. Puis la mère Bonhiver accompagna les gens jusqu'à la porte, avec Toc, toujours rond, et souhaita bonne nuit à son monde.

Et tandis qu'au château des Joliettes, Gilberte et Marcel gagnaient le paradis des rideaux blancs, les gars et les filles s'en revenaient de la Tour-Perdue, chacun avec sa chacune par les petits sentiers du bois. Si bien que M. Lejeune, au dernier recensement quinquennal, constata l'accroissement de la population — avec satisfaction, mais sans surprise. — La mère Bonhiver l'avait prédit.

FIN